

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2221

11 septembre 2008

SOMMAIRE

Aberdy S.A.	106608	PraderaCentral Futurum Ostrava Centre S.à r.l.	106590
Alliance Gestion S.A.	106607	Pradera Central SC Ostrava S.à r.l.	106590
Anarca International	106600	Publicis Graphics Group Holding S.A. ...	106599
Brazil Investments S.A.	106562	Publicis Graphics Group Holding S.A. ...	106600
Cartrust S.A.	106603	Rubin Immobilière S.A.	106599
Clubinvest Sàrl	106602	Rubin Immobilière S.A.	106599
Dalkia S.A.	106604	Sapora S.A.	106606
Duronet S.A.	106604	SBRE Capmark Holdco	106593
Durosols S.A.	106604	SBRE Land	106592
EGB Hornung & Associés S.à r.l.	106598	SBRE Luxco	106593
Encore Plus Properties II S.à.r.l.	106606	SBRE Senden	106593
Encore Plus Properties I S.à.r.l.	106605	SBRE Waren	106595
Ets Vande Maele Sàrl	106602	Securfin Investments S.à r.l.	106562
Euro Footwear Holdings S.à r.l.	106607	Sired S.A.	106591
Europalux Holding S.A.	106604	Sixty Sixth	106562
E.V.B. S.A.	106605	S.L.E.G. S.A.	106606
Executive Euro Management S.A.	106601	Sotel Réseau et Cie	106592
Finspace S.A.	106605	Speltz Sàrl	106606
Five and Fifth	106562	SST Luxembourg S.A.	106608
Glacier Re Holdings S.à r.l.	106596	Stockwell Holding S.A.	106607
Ibanel S.à r.l.	106602	Syntec S.à r.l.	106603
Immo House Plans S.à r.l.	106608	Tapis Hertz S.à r.l.	106598
Klym SA	106597	Taunus Holdings Limited	106596
Lacs et Forêts S.A.	106601	Taunus Holdings Limited	106596
Lear Financial Services (Luxembourg) ..	106597	TRAITEUR Paul EISCHEN s.à r.l.	106599
Lear West European Operations	106598	Vicolux	106594
Lymar International Holding S.A.	106601	VMR S. à r. l.	106598
MacArthur Investments	106562	Wincanton Trans European (Luxembourg) S.à r.l.	106603
M.Z.I. Sàrl.	106601	Woodlander Project S.A.	106605
Optiplan S.à r.l.	106603	Zolpan-Selco SA	106608
Polskilux S.A.	106592		
Porzentrum S.à r.l.	106600		

Brazil Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 83.008.

Constituée par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 9 juillet 2007, acte publié au Mémorial C n° 44 du 9 janvier 2002, modifiée pour la dernière fois par-devant le même notaire en date du 27 janvier 2004, acte publié au Mémorial C n° 304 du 16 mars 2004.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BRAZIL INVESTMENTS S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008110990/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10487. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Securfin Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 50.666.

Five and Fifth, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 141.048.

Sixty Sixth, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 141.049.

MacArthur Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 141.050.

In the year two thousand and eight, on the first day of August.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Securfin Holdings S.p.A., a company organized and incorporated under the laws of Italy, with registered office at 20121 Milan (Italy), 28 Via Durini, and registered with the trade and companies register of Milan (Italy) under number 03169540154 (Securfin Holdings S.p.A.), represented here by Maître Juliette Mayer, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on 27 June, 2008.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Securfin Holdings S.p.A., represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. That Securfin Holdings S.p.A. is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Securfin Investments S.à r.l., having its registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 50.666, with a share capital of two million eight hundred and thirty-eight thousand two hundred and twenty euro (EUR 2,838,220.-), represented by twenty-nine thousand eight hundred seventy-five (29,875) shares in registered form with a par value of ninety-five euro (EUR 95.-) each, incorporated by a deed enacted by Maître Roger Arrendsdorff on 16 March 1995, notary residing in Mondorf Les Bains, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 12 July 1995 number 319 (the Company). The articles of association (the Articles) of the Company have been amended for the last time by a deed of Maître Roger Arrendsdorff, on 7 December 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations of 2 March 2007 number 287.

II. That the agenda of the extraordinary general meeting of the Company is worded as follows:

1. waiver, to the extent necessary, of convening notices and notice periods provided for in the Articles of the Company;
2. presentation of the draft terms of the division of the Company (the Division Proposal);
3. acknowledgment of the waiver of the Sole Shareholder of the Company to the application of articles 293, 294 (1), (2) and (4), and 295 (1) c), d) and e) of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended (the Law);

4. approval of the Division Proposal and allocation of the assets and liabilities of the Company to three (3) new private limited liability companies;

5. approval and execution of the division of the Company according to articles 288 and 307 of the Law by the transfer, following its dissolution without liquidation, of all assets and liabilities of the Company to three (3) new private limited liability companies to be incorporated under the name of "Five and Fifth S.à r.l." (Five and Fifth), "Sixty Sixth S.à r.l." (Sixty Sixth) and "MacArthur Investments" (MacArthur), Five and Fifth, Sixty Sixth and MacArthur being collectively referred to as the New Companies;

6. approval of the allocation of the assets and liabilities of the Company to the New Companies and approval of the allotment and conditions of issue of the shares of the New Companies, all in compliance with the Division Proposal;

7. incorporation of the New Companies and setting of the New Companies' articles of association according to the Division Proposal;

8. appointment of the managers and location of the registered seat of the New Companies;

9. determination of the place where the corporate documents of the Company will be kept after the division of the Company;

10. miscellaneous.

III. That the board of managers of the Company has decided at its meeting of 26 June, 2008 to propose to the Sole Shareholder of the Company to divide the Company into the New Companies by a contribution in kind of all the assets and liabilities of the Company to the New Companies. According to the Division Proposal, the registered offices, the amounts of the share capital and the corporate names of the New Companies will be as follows:

- Five and Fifth S.à r.l., with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and with registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

- MacArthur Investments S.à r.l., with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and with registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès

- Sixty Sixth S.à r.l., with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) divided into five hundred (500) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and with registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

Now, therefore, the Sole Shareholder, acting through his proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at this meeting, the Sole Shareholder resolves to waive all rights granted to the shareholders under the relevant provisions of the Articles for the convening of general meeting of shareholders.

The Sole Shareholder declares having full knowledge of the agenda of the meeting which has been communicated to him in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder declares having full knowledge of the Division Proposal relating to the Company by contribution of all of the assets and liabilities of the Company to the New Companies.

The Sole Shareholder acknowledges that the Division Proposal has been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1599 dated June 30, 2008 in accordance with article 290 of the Law.

Third resolution

The Sole Shareholder confirms that, in accordance with article 296 of the Law, he has waived the application of articles 293, 294 (1), (2) and (4), 295 paragraph 1 c), d) and e).

A copy of the waiver letter signed by the Sole Shareholder shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

Fourth resolution

In accordance with article 291 of the Law, the Sole Shareholder resolves to approve (i) the Division Proposal approved by the board of managers of the Company on June 26, 2008 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 1599 dated June 30, 2008 and (ii) the allocation of the assets and liabilities of the Company to the New Companies as set forth in the Division Proposal and the valuation certificate issued by the board of managers of the Company on 31 July 2008 (the Valuation Certificate) which will remain attached to the present deed and filed together with it with the registration authorities.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to approve and carry out the division of the Company by the transfer, following its dissolution without liquidation, of all assets and liabilities of the Company to Five and Fifth, Sixty Sixth and MacArthur in accordance with the allocation provided for in the Division Proposal.

According to article 307 (5) of the Law, the independent expert's report on the division and the report provided for in article 26-1 of the Law will not be issued, given that one hundred percent (100%) of the shares of the New Companies will be allocated to the Sole Shareholder of the Company.

The Sole Shareholder further resolves that the shares of the Company are exchanged against registered shares of Five and Fifth, Sixty Sixth and MacArthur.

The Sole Shareholder will be registered in the shareholders registers of Five and Fifth, Sixty Sixth and MacArthur in the terms and conditions set out below:

1. Five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each in Five and Fifth are subscribed and fully paid up by the Sole Shareholder by contribution of part of the assets and liabilities of the Company in an aggregate amount of eleven million two hundred thirty-seven thousand two hundred seventy euro and twenty-eight cent (EUR 11,237,270.28) in accordance with the Division Proposal and the Valuation Certificate.

Such contribution valued in an aggregate amount of eleven million two hundred thirty-seven thousand two hundred seventy euro and twenty-eight cent (EUR 11,237,270.28) is allocated as follows:

- (i) twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is allocated to the ordinary share capital account of the Company;
- (ii) eleven million two hundred twenty-four thousand seven hundred seventy euro and twenty-eight cent (EUR 11,224,770.28) is allocated to the share premium reserve account of the Company;

2. Five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each in Sixty Sixth are subscribed and fully paid up by the Sole Shareholder by contribution of part of the assets and liabilities of the Company in an aggregate amount of seven million seven hundred seventy-nine thousand ninety-four euro and forty-eight cent (EUR 7,779,094.48) in accordance with the Division Proposal and the Valuation Certificate.

Such contribution valued in an aggregate amount of seven million seven hundred seventy-nine thousand ninety-four euro and forty-eight cent (EUR 7,779,094.48) is allocated as follows:

- (i) twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is allocated to the ordinary share capital account of the Company;
- (ii) seven million seven hundred sixty-six thousand five hundred ninety-four euro and forty-eight cent (EUR 7,766,594.48) is allocated to the share premium reserve account of the Company;

3. Five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each MacArthur are subscribed and fully paid up by the Sole Shareholder by contribution of part of the assets and liabilities of the Company in an aggregate amount of thirty-two million four hundred forty-six thousand six hundred ninety-five euro and thirty-five cent (EUR 32,446,695.35) in accordance with the Division Proposal and the Valuation Certificate.

Such contribution valued in an aggregate amount of thirty-two million four hundred forty-six thousand six hundred ninety-five euro and thirty-five cent euro cents (EUR 32,446,695.35) made to the Company is to be allocated as follows:

- (i) twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is allocated to the ordinary share capital account of the Company;
- (ii) thirty-two million four hundred thirty-four thousand one hundred ninety-five euro and thirty-five cents (EUR 32,434,195.35) is allocated to the share premium reserve account of the Company.

All the shares of the Company being registered shares, the share register of the Company will be cancelled as at the date hereof.

From an accounting point of view, the operations of the Company will be treated, as from the date of the present deed, as having been carried out solely on behalf of the New Companies in accordance with the allocation of the assets and liabilities of the Company to the New Companies as provided for under the Division Proposal.

The shares of the New Companies shall carry the right to participate in any distribution of profits of the New Companies as from the date of the present deed.

The Sole Shareholder acknowledges the termination of the current manager's mandates as a result of the division of the Company and with effect as of the date of the present deed and further resolves to grant full discharge (quitus) to the managers of the Company for the exercise of their mandates.

Sixth resolution

As a result of the foregoing resolutions, the Sole Shareholder resolves to adopt the articles of association of the New Companies and require the undersigned notary to state the articles of association of Fifty and Fifth as follows:

- Five and Fifth S.à r.l.
- Société à responsabilité limitée
- Siège social: 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg
- Capital social: EUR 12.500,-

ARTICLES OF ASSOCIATION

I.- Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Five and Fifth (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II.- Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III.- Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of the manager, in case it is managed by one manager, or by the joint signature of two managers of the Company, in case it is managed by more than one manager, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV.- General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V.- Annual accounts - Allocation of profits**Art. 14. Accounting Year.**

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the board of managers;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the partners within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the partners must refund the excess to the Company.

VI.- Dissolution - Liquidation**Art. 16. Dissolution - Liquidation.**

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII.- General provision

17.1. Notices and communications are made or waived and the managers circular resolutions as well as the shareholders circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the managers circular resolutions or the shareholders circular reso-

lutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

Subscription - Payment

The five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each are subscribed and fully paid up by Securfin Holdings S.p.A., a company organized and incorporated under the laws of Italy, with registered office at I-20121 Milan, 28 Via Durini, and registered with the trade and companies register of Milan (Italy) under number 03169540154 by division of Securfin Investments S.à.r.l., having its registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 50.666 in accordance with the Division Proposal.

Such contribution valued in an aggregate amount of eleven million two hundred thirty seven thousand two hundred seventy euro and twenty-eight cent (EUR 11,237,270.28) made to the Company is to be allocated as follows:

- (i) twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is allocated to the ordinary share capital account of the Company;
- (ii) eleven million two hundred twenty four thousand seven hundred seventy euro and twenty-eight cent (EUR 11,224,770.28) is allocated to the share premium reserve account of the Company.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The Sole Shareholder resolves to require the undersigned notary to state the articles of association of Sixty Sixth as follows:

- Sixty Sixth S.à r.l.
- Société à responsabilité limitée
- Siège social: 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg
- Capital social: EUR 12.500,-

ARTICLES OF ASSOCIATION

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Sixty Sixth (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.2. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II.- Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III.- Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.8. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.9. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.10. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.11. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.12. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.13. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.14. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of the manager, in case it is managed by one manager, or by the joint signature of two managers of the Company, in case it is managed by more than one manager, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV.- General Meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.4. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.5. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.6. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.4. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.5. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.6. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V.- Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.4. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.5. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.6. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.4. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.5. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.6. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the board of managers;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the partners within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the partners must refund the excess to the Company.

VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.3. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.4. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII.- General provision

17.1. Notices and communications are made or waived and the managers circular resolutions as well as the shareholders circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.1. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the board.

17.1. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the managers circular resolutions or the shareholders circular resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.1. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

Subscription - Payment

The five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each are subscribed and fully paid up by Securfin Holdings S.p.A., a company organized and incorporated under the laws of Italy, with registered office at I-20121 Milan, 28 Via Durini, and registered with the trade and companies register of Milan (Italy) under number 03169540154 by division of Securfin Investments S.à r.l., having its registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 50.666 in accordance with the Division Proposal.

Such contribution valued in an aggregate amount of seven million seven hundred seventy-nine thousand ninety-four euro and forty-eight cent (EUR 7,779,094.48) made to the Company is to be allocated as follows:

- (i) twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is allocated to the ordinary share capital account of the Company;
- (ii) seven million seven hundred sixty-six thousand five hundred ninety-four euro and forty-eight cent (EUR 7,766,594.48) is allocated to the share premium reserve account of the Company.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The Sole Shareholder resolves to require the undersigned notary to state the articles of association of MacArthur as follows:

- MacArthur Investments S.à r.l.
- Société à responsabilité limitée
- Siège social: 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg
- Capital social: EUR 12.500,-

ARTICLES OF ASSOCIATION

I.- Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name MacArthur Investments (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II.- Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III.- Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.2. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers,

9.2. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.2. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.2. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.2. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.2. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of the manager, in case it is managed by one manager, or by the joint signature of two managers of the Company, in case it is managed by more than one manager, or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV.- General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.7. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.8. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.9. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.7. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.8. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.9. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V.- Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.7. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.8. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.9. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.7. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.8. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.9. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the board of managers;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the partners within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the partners must refund the excess to the Company.

VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.5. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.6. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII.- General provision

17.1. Notices and communications are made or waived and the managers circular resolutions as well as the shareholders circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.1. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the board.

17.1. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the managers circular resolutions or the shareholders circular reso-

lutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.1. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

Subscription - Payment

The five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each are subscribed and fully paid up by Securfin Holdings S.p.A., a company organized and incorporated under the laws of Italy, with registered office at I-20121 Milan, 28 Via Durini, and registered with the trade and companies register of Milan (Italy) under number 03169540154 by contribution of part of the assets and liabilities of Securfin Investments S.à.r.l., having its registered office at L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 50.666 in accordance with the draft terms of division.

Such contribution valued in an aggregate amount of thirty-two million four hundred forty-six thousand six hundred ninety-five euro and thirty-five cent (EUR 32,446,695.35) made to the Company is to be allocated as follows:

- (i) twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is allocated to the ordinary share capital account of the Company;
- (i) thirty-two million four hundred thirty-four thousand one hundred ninety-five euro and thirty-five cent (EUR 32,434,195.35) is allocated to the share premium reserve account of the Company;

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Seventh resolution

Resolutions of Securfin Holdings S.P.A., acting as sole partner of Five and Fifth

Immediately after the incorporation of Five and Fifth, the sole partner of Five and Fifth, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of Five and Fifth for an indefinite period:
 - Mr Bart Zech, company manager, born in Putten (Netherlands) on 5th September 1969, with professional address at L-2636 Luxembourg 12, rue Léon Thyès;
 - and
 - Mr Frank Walenta, company manager, born in Geneva (Switzerland) on 2nd February 1972, with professional address at L-2636 Luxembourg 12, rue Léon Thyès.
2. The registered office of the Company is set at L-2636 Luxembourg 12, rue Léon Thyès.

Resolutions of Securfin Holdings S.P.A., acting as sole partner of Sixty Sixth

Immediately after the incorporation of Sixty Sixth, the sole partner of Sixty Sixth, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

- I. The following persons are appointed as managers of Sixty Sixth for an indefinite period:
 - Mr Bart Zech, company manager, born in Putten (Netherlands) on 5th September 1969, with professional address at L-2636 Luxembourg 12, rue Léon Thyès;
 - and
 - Mr Frank Walenta, company manager, born in Geneva (Switzerland) on 2nd February 1972, with professional address at L-2636 Luxembourg 12, rue Léon Thyès.
2. The registered office of the Company is set at L-2636 Luxembourg 12, rue Léon Thyès.

Resolutions of Securfin Holdings S.P.A., acting as sole partner of MacArthur

Immediately after the incorporation of MacArthur, the sole partner of MacArthur, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

- I. The following persons are appointed as managers of the MacArthur for an indefinite period:
 - Mr Bart Zech, company manager, born in Putten (Netherlands) on 5th September 1969, with professional address at L-2636 Luxembourg 12, rue Léon Thyès;
 - and
 - Mr Frank Walenta, company manager, born in Geneva (Switzerland) on 2nd February 1972, with professional address at L-2636 Luxembourg 12, rue Léon Thyès.
2. The registered office of the Company is set at L-2636 Luxembourg 12, rue Léon Thyès.

106576

Eighth resolution

The Sole Shareholder resolves that the corporate documents of the Company will be deposited and kept during the legal period at 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Statement

The undersigned notary declares, in accordance with the provisions of article 300 (2) of the Law that he has verified the existence and the validity of the operations and formalities which need to be complied with by the Company and those required pursuant to the Division Proposal.

Evaluation of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable amounts to approximately sixteen thousand nine hundred (16,900.-) euro, considering that the present transaction is a division for which the registration authorities can levy a flat tax in accordance with article 4-1 of the amended law of 29th December 1971 implementing the amended European Directive of 17th July 1969.

Nothing further being on the agenda, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party the present deed is worded in English, followed by a French version at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg on the date stated here above.

In witness whereof, We, the Undersigned notary, have set our hand and seal on the day and year first here above mentioned.

The document having been read to the representative of the appearing person, he signed together with the notary, this original notarial deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le premier jour du mois d'août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Securfin Holdings S.p.A., une société organisée et constituée selon les lois de l'Italie, ayant son siège social à 20121 Milan (Italie), au 28, via Durini, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Milan (Italie) sous le numéro 03169540154 (Securfin Holdings S.p.A.), ici représentée par Maître Juliette Mayer, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 27 juin 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Securfin Holdings S.p.A., représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que Securfin Holdings S.p.A. est l'associé unique (l'Associé Unique) de Securfin Investments S.à r.l., ayant son siège social à L-2636 Luxembourg, au 12, rue Léon Thyès, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50.666, avec un capital social de deux millions huit cent trente-huit mille deux cent vingt euros (EUR 2.838.220,-), représenté par vingt-neuf mille huit cent soixante-quinze (29.875) parts sociales sous forme nominative avec une valeur nominale de quatre-vingt-quinze euros (EUR 95,-) chacune, constituée suivant un acte reçu par Maître Roger Arrensdorff en date du 16 mars 1995, notaire de résidence à Mondorf Les Bains, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 12 juillet 1995, numéro 319 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Roger Arrensdorff, en date du 7 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 2 mars 2007 numéro 287.

II. Que l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de la Société est libellé comme suit:

1. renonciation, si nécessaire, aux formalités de convocation et aux délais prévus dans les Statuts;
2. présentation du projet de scission de la Société (le Projet de Scission);
3. reconnaissance de la renonciation de l'Associé Unique de la Société à l'application des articles 293, 294 (1), (2) et (4), et 295 (1) c), d) et e) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la Loi);
4. approbation du Projet de Scission et affectation des actifs et passifs de la Société à trois (3) nouvelles sociétés à responsabilité limitée;

5. approbation et réalisation de la scission de la Société conformément aux articles 288 et 307 de la Loi par le transfert, suite à sa dissolution sans liquidation, de tous les actifs et passifs de la Société à trois (3) nouvelles sociétés à responsabilité limitée qui seront constituées sous la dénomination de Five and Fifth S.à r.l." (Five and Fifth), "Sixty Sixth S.à r.l." (Sixty Sixth) et "MacArthur Investments" (MacArthur), Five and Fifth, Sixty Sixth et MacArthur étant désignées ensemble comme les Nouvelles Sociétés;

6. approbation de l'affectation des actifs et passifs de la Société aux Nouvelles Sociétés et approbation de la répartition et des conditions d'émission des parts sociales des Nouvelles Sociétés, en conformité avec le Projet de Scission;
7. constitution des Nouvelles Sociétés et établissement des statuts des Nouvelles Sociétés conformément au Projet de Scission;
8. nomination des gérants et établissement du siège social des Nouvelles Sociétés;
9. fixation du lieu où les documents sociaux de la Société seront conservés après la scission de la Société;
10. divers.

III. Que le conseil de gérance de la Société a décidé lors de sa réunion du 26 juin 2008 de proposer à l'Associé Unique de la Société de scinder la Société en Nouvelles Sociétés par un apport en nature de tous les actifs et passifs de la Société aux Nouvelles Sociétés. Selon le Projet de Scission, les sièges sociaux, les montants du capital social et les dénominations sociales des Nouvelles Sociétés seront les suivants:

- Five and Fifth Sàrl, aura un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

- MacArthur Investments S.à r.l. aura un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

- Sixty Sixth S.àrl. aura un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Sur ce, l'Associé Unique, agissant par le biais de son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, l'Associé Unique décide de renoncer à tous les droits accordés aux associés par les dispositions concernées des Statuts pour la convocation de l'assemblée générale des associés.

L'Associé Unique déclare avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée qui lui a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Associé Unique déclare avoir une parfaite connaissance du Projet de Scission de la Société par apport de tous les actifs et passifs de la Société aux Nouvelles Sociétés.

L'Associé Unique prend acte que le Projet de Scission a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1599 daté du 30 juin 2008 conformément à l'article 290 de la Loi.

Troisième résolution

L'Associé Unique confirme que, conformément à l'article 296 de la Loi, il a renoncé à l'application des articles 293, 294 (1), (2) et (4), 295 paragraphe 1 c), d) et e).

Une copie de la lettre de renonciation signée par l'Associé Unique restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Quatrième résolution

Conformément à l'article 291 de la Loi, l'Associé Unique décide d'approuver (i) le Projet de Scission approuvé par le conseil de gérance de la Société le 26 juin 2008 et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1599 daté du 30 juin 2008, et (ii) l'affectation des actifs et passifs de la Société aux nouvelles Sociétés comme exposé dans le Projet de Scission et le certificat d'évaluation émis par le conseil de gérance de la Société en date du 31 juillet 2008 (le Certificat d'Evaluation) qui restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide d'approuver et de réaliser la scission de la Société par le transfert, suite à sa dissolution sans liquidation, de tous les actifs et passifs de la Société à Five and Fifth, Sixty Sixth et MacArthur conformément à l'affectation prévue dans le Projet de Scission.

Conformément à l'article 307(5) de la Loi, le rapport d'un expert indépendant et le rapport de l'article 26-1 de la Loi ne seront pas émis étant donné que cent pour cent (100%) des actions des Nouvelles Sociétés seront allouées à l'Associé Unique de la Société.

L'Associé Unique décide ensuite que les parts sociales de la Société sont échangées contre les parts sociales nominatives de Five and Fifth, Sixty Sixth et MacArthur.

L'Associé Unique sera inscrit dans le registre des associés de Five and Fifth, Sixty Sixth et MacArthur aux termes et conditions exposés ci-dessous:

1. cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune dans Five and Fifth sont souscrites et entièrement libérées par l'Associé Unique par un apport d'une partie des actifs et passifs de la Société d'un montant total de onze millions deux cent trente-sept mille deux cents soixante-dix euros et vingt-huit cents (EUR 11.237.270,28]) conformément au Projet de Scission et au Certificat d'Evaluation.

Cet apport estimé à un montant total de onze millions deux cent trente-sept mille deux cents soixante-dix euros et vingt-huit cents euros (EUR 11.237.270,28) est affecté comme suit:

(i) douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) sont affectés au compte capital social ordinaire de la Société;

(ii) onze millions deux cents vingt quatre mille sept cent soixante-dix euros vingt-huit cents (EUR 11.224.770,28) sont affectés au compte réserve de prime d'émission de la Société;

2. cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune dans Sixty Sixth sont souscrites et entièrement libérées par l'Associé Unique par un apport d'une partie des actifs et passifs de la Société d'un montant total de sept millions sept cent soixante-dix neuf mille quatre-vingt quatorze euros quarante-huit cents (EUR 7.779.094,48) conformément au Projet de Scission et au Certificat d'Evaluation.

Cet apport évalué à un montant total de sept millions sept cent soixante-dix neuf mille quatre-vingt-quatorze euros quarante-huit cents euros (EUR 7.779.094,48) est affecté comme suit:

i) douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) sont affectés au compte capital social ordinaire de la Société;

(ii) sept millions sept cent soixante-six mille cinq cent quatre-vingt-quatorze euros quarante-huit cents (EUR 7.766.594,48) sont affectés au compte réserve de prime d'émission de la Société;

3. cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune dans MacArthur sont souscrites et entièrement libérées par l'Associé Unique par un apport d'une partie des actifs et passifs de la Société d'un montant total de trente-deux millions quatre cent quarante-six mille six cent quatre-vingt-quinze euros trente-cinq cents (EUR 32.446.695,35) conformément au Projet de Scission et au Certificat d'Evaluation.

Cet apport évalué à un montant total de trente-deux millions quatre cent quarante-six mille six cent quatre-vingt-quinze euros trente-cinq cents euros (EUR 32.446.695,35) est affecté comme suit:

(i) douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) sont affectés au compte capital social ordinaire de la Société;

(ii) trente deux millions quatre cent trente-quatre mille cent quatre-vingt-quinze euros trente-cinq cents (EUR 32.434.195,35) sont affectés au compte réserve de prime d'émission de la Société.

Toutes les parts sociales de la Société étant sous forme nominative, le registre des parts sociales de la Société sera annulé à la date des présentes.

D'un point de vue comptable, les opérations de la Société seront traitées, à compter de la date du présent acte, comme ayant été réalisées exclusivement pour le compte des Nouvelles Sociétés conformément à l'affectation des actifs et passifs de la Société aux Nouvelles Sociétés tel que prévu dans le Projet de Scission.

Les parts sociales des Nouvelles Sociétés comporteront le droit de participer à toute distribution de bénéfices des Nouvelles Sociétés à compter de la date du présent acte.

L'Associé Unique prend acte de la fin des mandats des gérants actuels en conséquence de la scission de la Société et avec effet à la date du présent acte et décide par ailleurs d'accorder pleine décharge (quitus) aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats.

Sixième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide d'adopter les statuts des Nouvelles Sociétés et prie le notaire instrumentant d'acter les statuts de la société Fifty and Fifth comme suit:

- Five and Fifth S.à r.l.
- Société à responsabilité limitée
- Siège social: 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg
- Capital social: EUR 12.500,-

STATUTS

I.- Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er} . Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination Five and Fifth (la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par résolution du gérant unique, ou le cas échéant, du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut ensuite être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil de gérance. Lorsque le Conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut généralement employer toutes les techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II.- Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution du gérant unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit au détenteur à une partie des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de celle-ci sont indivisibles, dans la mesure où un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent nommer une seule personne qui les représente envers la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés ou, en cas de pluralité d'associés, aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales à des non associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Pour tous les autres points, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés est tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté à la demande de chaque associé.

III.- Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront le conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique ou, en cas de pluralité des gérants, du conseil de gérance, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par un des gérants de la Société, à un ou plusieurs agents, associés ou non, pour des tâches spécifiques.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée pour ladite réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront exposées dans la convocation à la réunion du conseil de gérance de gérance.

9.3. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Chaque membre du conseil de gérance de la Société peut également renoncer à la convocation à une réunion en exprimant son consentement par écrit, que ce soit en original, par télégramme, télex, fax ou e-mail.

9.4. Tout gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du conseil de gérance.

9.5. Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix exprimées. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'entendre et de se parler mutuellement. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite réunion.

9.7. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être apposées sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou fax.

Art. 10. Représentation. La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant, si elle est administrée par un gérant, ou par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou si elle est gérée par plus d'un gérant, par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux présents Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

IV.- Assemblées générales des associés

Art 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique assume tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé a des droits de vote proportionnels à son actionnariat.

12.3. Chaque associé peut nommer toute personne ou entité comme son mandataire suivant une procuration écrite donnée par lettre, télégramme, télex, fax ou e-mail, afin de le représenter aux assemblées générales des associés.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Si le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq, les résolutions des associés peuvent être adoptées par résolution circulaire, dont le texte sera envoyé à tous les associés par écrit, que ce soit en original ou par télégramme, télex, fax ou e-mail. Les associés exprimeront leurs voix en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou fax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les décisions en vue de modifier les Statuts ou de dissoudre et liquider la Société ne peuvent être adoptées que par la majorité des associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V.- Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, en rapport avec la fin de l'exercice social de la Société, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dressera un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société.

14.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissement et dépenses représentent le bénéfice net. Un montant de cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société est affecté à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social nominal de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de décider de l'affectation du solde. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividende peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) des comptes intérimaires sont établis par le conseil de gérance de gérance;
- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuâmes, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des acomptes sur dividende doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
- (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (v) si les acomptes sur dividende qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire dans la résolution du ou des associé(s) ou par la loi, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société est distribué à l'associé ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux dans la Société.

VII.- Disposition générale

17.1. Les convocations et communications, et respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil de gérance peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le conseil de gérance.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et se termine le 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

Les cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune sont souscrites et entièrement libérées par Securfin Holdings S.p.A., une société organisée et constituée selon les lois de l'Italie, ayant son siège social à I-20121 Milan, 28 Via Durini, et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Milan (Italie) sous le numéro 03169540154 par scission de Securfin Investments S.à r.l., ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50.666 conformément au Projet de Scission.

Cet apport estimé à un montant total de onze millions deux cent trente-sept mille deux cent soixante-dix euros et vingt-huit cents (EUR 11.237.270,28) fait à la Société sera affecté comme suit:

- (i) douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) sont affectés au compte capital social ordinaire de la Société;
- (ii) onze millions deux cent vingt-quatre mille sept cent soixante-dix euros et vingt-huit cents (EUR 11.224.770,28) sont affectés au compte réserve de prime d'émissions de la Société.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

L'Associé Unique décide de prier le notaire instrumentant d'acter les statuts de la société Sixty Sixth comme suit:

- Sixty Sixth S.à r.l.
- Société à responsabilité limitée
- Siège social: 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg
- Capital social: EUR 12.500,-

STATUTS

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination Sixty Sixth (la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par résolution du gérant unique, ou le cas échéant, du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut ensuite être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut généralement employer toutes les techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II.- Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution du gérant unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit au détenteur à une partie des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de celle-ci sont indivisibles, dans la mesure où un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent nommer une seule personne qui les représente envers la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés ou, en cas de pluralité d'associés, aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil,

Pour tous les autres points, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés est tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté à la demande de chaque associé.

III.- Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront le conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum,

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique ou, en cas de pluralité des gérants, du conseil de gérance, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par un des gérants de la Société, à un ou plusieurs agents, associés ou non, pour des tâches spécifiques.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée pour ladite réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront exposées dans la convocation à la réunion du conseil.

9.3. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du conseil sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Chaque membre du conseil de gérance de la Société peut également renoncer à la convocation à une réunion en exprimant son consentement par écrit, que ce soit en original, par télégramme, télex, fax ou e-mail.

9.4. Tout gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du conseil de gérance.

9.5. Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix exprimées. Les décisions

du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'entendre et de se parler mutuellement. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite réunion.

9.7. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être apposées sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou fax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant, si elle est administrée par un gérant, ou par la signature conjointe de deux gérants de la Société, si elle est gérée par plus d'un gérant, ou par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux présents Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

IV.- Assemblées générales des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique assume tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé a des droits de vote proportionnels à son actionnariat.

12.3. Chaque associé peut nommer toute personne ou entité comme son mandataire suivant une procuration écrite donnée par lettre, télégramme, télex, fax ou e-mail, afin de le représenter aux assemblées générales des associés.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Si le nombre d'associés dépasse pas vingt-cinq, les résolutions des associés peuvent être adoptées par résolution circulaire, dont le texte sera envoyé à tous les associés par écrit, que ce soit en original ou par télégramme, télex, fax ou e-mail. Les associés exprimeront leurs voix en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou fax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les décisions en vue de modifier les Statuts ou de dissoudre et liquider la Société ne peuvent être adoptées que par la majorité des associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V.- Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, en rapport avec la fin de l'exercice social de la Société, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil dressera un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société.

14.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissement et dépenses représentent le bénéfice net. Un montant de cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société est affecté à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social nominal de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de décider de l'affectation du solde. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividende peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(vi) des comptes intérimaires sont établis par le conseil;

(vii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(viii) la décision de distribuer des acomptes sur dividende doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

- (ix) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et
- (x) si les acomptes sur dividende qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire dans la résolution du ou des associé(s) ou par la loi, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société est distribué à l'associé ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux dans la Société.

VII.- Disposition générale

17.1. Les convocations et communications, et respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le conseil de gérance.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et se termine le 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

Les cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune sont souscrites et entièrement libérées par Securfin Holdings S.p.A., une société organisée et constituée selon les lois de l'Italie, ayant son siège social à I-20121 Milan, 28 Via Durini, et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Milan (Italie) sous le numéro 03169540154 par scission de Securfin Investments S.à r.l., ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50.666 conformément au Projet de Scission.

Cet apport estimé à un montant total de sept millions sept cent soixante dix-neuf mille quatre-vingt-quatorze euros et quarante-huit cents (EUR 7.779.094,48) fait à la Société sera affecté comme suit:

- (i) douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) sont affectés au compte capital social ordinaire de la Société;
- (ii) sept millions sept cent soixante-six mille cinq cent quatre-vingt-quatorze euros et quarante-huit cents (EUR 7.766.594,48) sont affectés au compte réserve de prime d'émissions de la Société;

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

L'Associé Unique décide de prier le notaire instrumentant d'acter les statuts de la société MacArthur comme suit:

- MacArthur Investments S.à r.l.
- Société à responsabilité limitée
- Siège social: 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg
- Capital social: EUR 12.500,-

STATUTS

I.- Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination MacArthur Investments (la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune par résolution du gérant unique, ou le cas échéant, du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut ensuite être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, tous titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dette de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou bien créer et accorder des sûretés sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou les obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut généralement employer toutes les techniques et instruments nécessaires à la gestion efficace de ses investissements, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II.- Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution du gérant unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit au détenteur à une partie des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de celle-ci sont indivisibles, dans la mesure où un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent nommer une seule personne qui les représente envers la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre les associés ou, en cas de pluralité d'associés, aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Pour tous les autres points, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés est tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté à la demande de chaque associé.

III.- Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils formeront le conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique ou, en cas de pluralité des gérants, du conseil de gérance, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le gérant, ou en cas de pluralité des gérants, par un des gérants de la Société, à un ou plusieurs agents, associés ou non, pour des tâches spécifiques.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures avant la date fixée pour ladite réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront exposées dans la convocation à la réunion du conseil.

9.3. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir eu une parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Chaque membre du conseil de gérance de la Société peut également renoncer à la convocation à une réunion en exprimant son consentement par écrit, que ce soit en original, par télégramme, télex, fax ou e-mail.

9.4. Tout gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du conseil de gérance.

9.5. Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix exprimées. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'entendre et de se parler mutuellement. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à ladite réunion.

9.7. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être apposées sur un seul document ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou fax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant, si elle est administrée par un gérant, ou par la signature conjointe de deux gérants de la Société, si elle est gérée par plus d'un gérant, ou par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux présents Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

IV.- Assemblées générales des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique assume tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé a des droits de vote proportionnels à son actionnariat.

12.3. Chaque associé peut nommer toute personne ou entité comme son mandataire suivant une procuration écrite donnée par lettre, télégramme, télex, fax ou e-mail, afin de le représenter aux assemblées générales des associés.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Si le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq, les résolutions des associés peuvent être adoptées par résolution circulaire, dont le texte sera envoyé à tous les associés par écrit, que ce soit en original ou par télégramme, télex, fax ou e-mail. Les associés exprimeront leurs voix en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés peuvent

être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique et peuvent être envoyées par lettre ou fax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que si elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les décisions en vue de modifier les Statuts ou de dissoudre et liquider la Société ne peuvent être adoptées que par la majorité des associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V.- Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, en rapport avec la fin de l'exercice social de la Société, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dressera un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société.

14.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissement et dépenses représentent le bénéfice net. Un montant de cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société est affecté à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social nominal de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés a le pouvoir discrétionnaire de décider de l'affectation du solde. Ils peuvent affecter ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des acomptes sur dividende peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(xi) des comptes intérimaires sont établis par le conseil;

(xii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(xiii) la décision de distribuer des acomptes sur dividende doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(xiv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(xv) si les acomptes sur dividende qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excédent à la Société.

VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui déterminera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire dans la résolution du ou des associé(s) ou par la loi, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société est distribué à l'associé ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux dans la Société.

VII.- Disposition générale

17.1. Les convocations et communications, et respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, fax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et même document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et se termine le 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

Les cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune sont souscrites et entièrement libérées par Securfin Holdings S.p.A., une société organisée et constituée selon les lois de l'Italie, ayant son siège social à I-20121 Milan, 28 Via Durini, et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Milan (Italie) sous le numéro 03169540154 par scission de Securfin Investments S.à r.l., ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50.666 conformément au Projet de Scission.

Cet apport estimé à un montant total de trente-deux millions quatre cent quarante-six mille six cent quatre-vingt-quinze euros et trente-cinq cents (EUR 32.446.695,35) fait à la Société sera affecté comme suit:

- (i) douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) sont affectés au compte capital social ordinaire de la Société;
- (ii) trente-deux millions quatre cent trente-quatre mille cent quatre-vingt-quinze euros et trente-cinq cents (EUR 32.434.195,35) sont affectés au compte réserve de prime d'émissions de la Société.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Septième résolution

Résolutions de SECURFIN HOLDINGS S.P.A., agissant en qualité d'associé unique de Five and Fifth

Immédiatement après la constitution de Five and Fifth, l'associé unique de Five and Fifth, qui représente l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérantes de Five and Fifth pour une durée indéterminée:
 - M. Bart Zech, gérant de sociétés, né à Putten (Pays-Bas) le 5 septembre 1969, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg;
 - et
 - M. Frank Walenta, gérant de sociétés, né à Genève (Suisse) le 2 février 1972, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.
2. Le siège social de la Société est situé au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Résolutions de Securfin Holdings S.P.A., agissant en qualité d'associé unique de Sixty Sixth

Immédiatement après la constitution de Sixty Sixth, l'associé unique de Sixty Sixth, qui représente l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérantes de Sixty Sixth pour une durée indéterminée:
 - M. Bart Zech, gérant de sociétés, né à Putten (Pays-Bas) le 5 septembre 1969, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg;
 - et
 - M. Frank Walenta, gérant de sociétés, né à Genève (Suisse) le 2 février 1972, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.
2. Le siège social de la Société est situé au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Résolutions de Securfin Holdings S.P.A., agissant en qualité d'associé unique de MacArthur

Immédiatement après la constitution de MacArthur, l'associé unique de MacArthur, qui représente l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérantes de MacArthur pour une durée indéterminée:
 - M. Bart Zech, gérant de sociétés, né à Putten (Pays-Bas) le 5 septembre 1969, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg;
 - et
 - M. Frank Walenta, gérant de sociétés, né à Genève (Suisse) le 2 février 1972, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.
2. Le siège social de la Société est situé au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Huitième résolution

L'Associé Unique décide que les documents sociaux de la Société seront déposés et conservés pendant la période légale au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire instrumentant déclare, conformément aux dispositions de l'article 300 (2) de la Loi, qu'il a vérifié l'existence et la validité des opérations et formalités que la Société doit respecter ainsi que celles exigées suite au Projet de Scission.

Estimation des frais

Le montant total des dépenses, frais, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élèvent approximativement à seize mille neuf cents (EUR 16.900,-) euros, si l'on prend en compte que cette transaction est une scission pour laquelle les autorités de l'enregistrement peuvent prélever un taux uniforme conformément à l'article 4-1 de la loi modifiée du 29 décembre 1971 transposant la Directive Européenne modifiée du 17 juillet 1969.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi, Nous, le notaire Soussigné, avons apposé notre signature et cachet date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: J. Mayer et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 août 2008. LAC/2008/33360. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008110968/5770/1529.

(080128378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

**Pradera Central SC Ostrava S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. PraderaCentral Futurum Ostrava Centre S.à r.l.)**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.037.

In the year two thousand eight, on the thirtieth day of July.

Before Us Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Pradera Central Holdco S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 33, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 111.721, represented by Ms Gwendoline Laloux, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney signed on 29 July 2008.

The said power, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of Pradera Central Futurum Ostrava Centre S.à r.l. (the "Company"), société à responsabilité limitée with its registered office at 33, avenue de la liberté, L-1931 Luxembourg, incorporated in Luxembourg by a notarial deed on 15 May 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1557 on 25 June 2008, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under n ° B 139.037;
- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to change the name of the Company into "Pradera Central SC Ostrava S.à r.l."

Second resolution

The sole shareholder decides to amend article 2 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 2. Name.** The Company exists under the name of "Pradera Central SC Ostrava S.à r.l."

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EIGHT HUNDRED EURO (800.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente juillet.

Par-devant Nous Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Pradera Central Holdco S.à r.l., une société créée sous droit luxembourgeois, ayant son siège social à 33, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 111.721,

représentée par Madame Gwendoline LALOUX, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de d'une procuration donnée le 29 juillet 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société "Pradera Central Futurum Ostrava Centre S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social au 33, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg (la "Société"), constituée par acte notarié en date du 15 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 1557 du 25 juin 2008 et enregistré au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B-139.037.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de changer le nom de la société en "Pradera Central SC Ostrava S.à r.l."

Deuxième résolution

L'associée unique décide de modifier l'article 2 des statuts qui aura la teneur suivante:

" **Art. 2. Dénomination.** La Société existe sous la dénomination sociale de "Pradera Central SC Ostrava S.à r.l." "

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ HUIT CENTS EUROS (800.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. LALOUX, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 août 2008. LAC/2008/32564. — Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008111104/220/74.

(080129245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Sired S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 66.217.

Constituée par-devant M^e Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 27 août 1998, acte publié au Mémorial C no 840 du 18 novembre 1998. Le capital a été converti en Euros par acte sous seing privé en date du 27 décembre 2001, publié par extrait au Mémorial C no 965 du 25 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SIREN S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008110991/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10490. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Polskilux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 60.307.

Constituée par-devant M^e Reginald NEUMAN, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 30 juillet 1997, acte publié au Mémorial C n° 619 du 6 novembre 1997, et modifiée pour la dernière fois par-devant le même notaire, en date du 13 mars 2001, acte publié au Mémorial C n° 932 du 27 octobre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour POLSKILUX S.A.
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008110993/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10500. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Sotel Réseau et Cie, Société en Commandite simple.

Siège social: L-4321 Esch-sur-Alzette, 4, rue de Soleuvre.
R.C.S. Luxembourg B 84.674.

L'associé commanditaire ProfilARBED avec siège social au 66, rue de Luxembourg, L-4221 Esch-sur-Alzette, a changé sa dénomination en Arcelor Profil Luxembourg S.A. avec date d'effet au 15 mars 2006.

Arcelor Profil Luxembourg S.A. a ensuite changé sa dénomination en ArcelorMittal Belval & Differdange, avec date d'effet au 15 novembre 2007.

A ce jour, l'associé commanditaire se nomme ArcelorMittal Belval & Differdange.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2008.

Pour le gérant
SOTEL, Société coopérative
Jean-Michel Dengler / Christophe Jung
Membre du Comité Directeur / Membre du Comité Directeur

Référence de publication: 2008111496/571/20.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12841. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

SBRE Land, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 117.128.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGG Corporate Services S.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008110994/1005/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10427. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

SBRE Capmark Holdco, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 116.954.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGG Corporate Services S.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008110995/1005/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10438. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

SBRE Senden, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.127.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGG Corporate Services S.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008110996/1005/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10444. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

SBRE Luxco, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 116.953.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGG Corporate Services S.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008110997/1005/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10465. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Vicolux, Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 49.882.

L'an deux mille huit, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme "VICOLUX", R.C.S. Luxembourg B N ° 49.882, avec siège social à Luxembourg, et constituée suivant acte reçu par M^e Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange, en date du 16 décembre 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 176 du 18 avril 1995. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant décision du Conseil d'administration contenant conversion du capital social en euro en date du 21 août 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 266 du 16 février 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Ekaterina DUBLET, employée privée, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Alexia UHL, juriste, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 201.843,91 (deux cent un mille huit cent quarante-trois euros quatre-vingt-onze cents) en vue de le porter de EUR 1.414.232,56 (un million quatre cent quatorze mille deux cent trente-deux euros cinquante-six cents) à EUR 1.616.076,47 (un million six cent seize mille soixante-seize euros quarante-sept cents) sans émission d'actions nouvelles, par conversion d'une créance, certaine, liquide et immédiatement exigible, pour un montant total de EUR 201.843,91 (deux cent un mille huit cent quarante-trois euros quatre-vingt-onze cents).

2. Réduction du capital social à concurrence de EUR 1.483.695,88 (un million quatre cent quatre-vingt-trois mille six cent quatre-vingt-quinze euros quatre-vingt-huit cents) sans annulation d'actions, pour porter le capital de son montant actuel de EUR 1.616.076,47 (un million six cent seize mille soixante-seize euros quarante-sept cents) à EUR 132.380,59 (cent trente-deux mille trois cent quatre-vingt euros cinquante-neuf cents) par absorption de pertes à concurrence de EUR 1.483.695,88 (un million quatre cent quatre-vingt-trois mille six cent quatre-vingt-quinze euros quatre-vingt-huit cents).

3. Modification du 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 132.380,59 (cent trente-deux mille trois cent quatre-vingt euros cinquante-neuf cents) représenté par 57.050 (cinquante-sept mille cinquante) actions sans désignation de valeur nominale."

II. Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les 57.050 actions sans désignation de valeur nominale, représentant la totalité du capital social de EUR 1.414.232,56 (un million quatre cent quatorze mille deux cent trente-deux euros cinquante-six cents), sont représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ou leurs mandataires ayant accepté de se réunir, sans convocation préalable, après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant la signature des actionnaires et mandataires des actionnaires représentés et des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

L'Assemblée après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes, à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence d'un montant de EUR 201.843,91 (deux cent un mille huit cent quarante-trois euros quatre-vingt-onze cents) en vue de le porter de son montant de EUR 1.414.232,56 (un million quatre cent quatorze mille deux cent trente-deux euros cinquante-six cents) à un montant de EUR 1.616.076,47 (un million six cent seize mille soixante-seize euros quarante-sept cents) sans émission d'actions nouvelles.

Cette augmentation de capital a été entièrement libérée par conversion d'une créance, certaine, liquide et immédiatement exigible, détenue par l'actionnaire majoritaire, la société HESNAULT SAS, ayant son siège social au 44, rue Pierre Curie, F-78370 Plaisir (France), ici représentée par Monsieur Pierre LENTZ, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 29 juillet 2008, à l'encontre de la société anonyme VICOLUX, pour un montant total de EUR 201.843,91 (deux cent un mille huit cent quarante-trois euros quatre-vingt-onze cents).

L'existence de la créance a été prouvée au notaire instrumentaire par une déclaration.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1(5) de la loi du 10 août 1915 modifiée, l'apport en nature ci-dessus décrit a fait l'objet d'un rapport établi le 25 juillet 2008 par FIDUCIAIRE FONDS MANGEN, réviseur d'entreprises ayant son siège social à Luxembourg, 9 B, boulevard Prince Henri.

La valeur de ladite créance est constatée par ledit rapport et les conclusions sont les suivantes:

Conclusion

"Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur de la créance certaine, liquide et exigible ne correspond pas au moins au montant de EUR 201.843, 91 à apporter lors de l'augmentation de capital projetée de la société VICOLUX S.A.

Cette augmentation de capital devra cependant être suivie directement d'une réduction de capital d'un montant de EUR 1.483.695,88, en vue d'absorber les pertes cumulées de la société, de sorte que l'opération envisagée ait pour résultat que le capital social de la société soit égal à EUR 132.380,59, représenté par 57.050 actions sans désignation de valeur nominale."

Ledit rapport ainsi que la procuration resteront, après avoir été signés "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, annexé aux présentes pour être formalisé avec elles.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide ensuite de réduire le capital social à concurrence d'un montant de EUR 1.483.695,88 (un million quatre cent quatre-vingt-trois mille six cent quatre-vingt-quinze euros quatre-vingt-huit cents) sans annulation d'actions pour ramener le capital de son montant actuel de EUR 1.616.076,47 (un million six cent seize mille soixante-seize euros quarante-sept cents) à un montant de EUR 132.380,59 (cent trente-deux mille trois cent quatre-vingt euros cinquante-neuf cents), en vue de compenser les pertes réalisées et existantes au 30 avril 2008, telles qu'elles ressortent de la situation intermédiaire. La preuve de l'existence des pertes réalisées au 30 avril 2008, à été donnée au notaire instrumentant par la remise d'une situation intermédiaire au 30 avril 2008, laquelle reste annexée au présent acte.

Troisième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. 1^{er} alinéa.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 132.380,59 (cent trente-deux mille trois cent quatre-vingt euros cinquante-neuf cents) représenté par 57.050 (cinquante-sept mille cinquante) actions sans désignation de valeur nominale."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de la présente est évalué à environ trois mille euros (3.000.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants, ceux-ci ont signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: P. LENTZ, E. DUBLET, A. UHL, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 août 2008, LAC/2008/32570. — Reçu mille neuf euros vingt-deux cents (EUR 1.009,22).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008111111/220/102.

(080128933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

SBRE Waren, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.124.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGG Corporate Services S.A.
412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008110998/1005/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2008, réf. LSO-CT10472. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Taunus Holdings Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.600,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 111.153.

Le bilan au 31 mai 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Pour TAUNUS HOLDINGS LIMITED

SGG CORPORATE SERVICES S.A.

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2008110999/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10100. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Taunus Holdings Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.600,00.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 111.153.

Le bilan au 31 mai 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Pour TAUNUS HOLDINGS LIMITED

SGG CORPORATE SERVICES S.A.

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2008111000/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10101. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Glacier Re Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 283.936.128,00.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 104.275.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

106597

Luxembourg, le 11 août 2008.
Pour Glacier Re Holdings Sàrl
SGG Corporate Services S.A.
Mandataire
Signature

Référence de publication: 2008111001/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10106. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Lear Financial Services (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 97.806.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.
Pour Lear Financial Services (Luxembourg)
SGG CORPORATE SERVICES S.A.
Mandataire
Signature

Référence de publication: 2008111002/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10119. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Klym SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 135.641.

La Société KLYM SA a pris la résolution suivante:

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de la société GL CONSULTING SA, représentée par son administrateur-délégué, Mr Jean GREFF, avec siège social à L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 84.282, de son poste d'administrateur unique.

Deuxième résolution

L'Assemblée nomme la société INTERNATIONAL CONSULTING AGENCY SA, représentée par son administrateur unique, Mr Jean GREFF, avec siège social à L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 139.578, au poste d'administrateur unique et qui terminera le mandat de l'administrateur unique démissionnaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé la présente minute.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 16/07/2008.
Mr Jean GREFF / Mme Chantal SIMON / Mlle Aurélie BOULEAU
Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2008111598/3139/25.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09633. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Lear West European Operations, Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 180.040.000,00.**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 102.878.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Pour LEAR WEST EUROPEAN OPERATIONS

SGG CORPORATE SERVICES S.A.

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2008111003/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10123. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

EGB Hornung & Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-1409 Luxembourg, 32, rue Edmond Dune.

R.C.S. Luxembourg B 29.348.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008111004/534/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 août 2008, réf. LSO-CT09280. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Tapis Hertz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 44, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 21.298.

Le bilan au 31 janvier 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008111005/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09816. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

VMR S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 117.321.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008111006/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09817. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

TRAITEUR Paul EISCHEN s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8311 Capellen, 96, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 78.343.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008111007/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11768. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Rubin Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 42.018.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008111008/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11766. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Rubin Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 42.018.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008111009/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11765. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Publicis Graphics Group Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 32.500.

Le bilan consolidé au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008111010/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11762. - Reçu 58,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Publicis Graphics Group Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 32.500.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008111011/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11761. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Porzentrum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 44, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 23.423.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008111012/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11760. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Anarca International, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 97.669.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008111037/734/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2008, réf. LSO-CT07720. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

M.Z.I. Sàrl., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2718 Luxembourg, 3, rue du Fort Wedell.
R.C.S. Luxembourg B 48.661.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008111013/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11759. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Lymar International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 59.483.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008111014/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11758. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Lacs et Forêts S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 61.222.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008111015/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11757. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Executive Euro Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 129.028.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008111016/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11753. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Ets Vande Maele Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 26-30, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 20.247.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008111017/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11752. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Clubinvest Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 101.114.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2008.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2008111018/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11751. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Ibanel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 94.116.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008111038/6102/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2008, réf. LSO-CT11168. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Wincanton Trans European (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 83.013.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, B.P. 351, L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008111019/820/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06476. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Syntec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6183 Gonderange, 4, rue Hiel.

R.C.S. Luxembourg B 82.824.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, B.P. 351, L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008111020/820/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09974. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Optiplan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6183 Gonderange, 4A, rue Hiel.

R.C.S. Luxembourg B 88.036.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, B.P. 351, L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008111021/820/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09972. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Cartrust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 125.189.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2008.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, B.P. 351, L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008111022/820/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT09971. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Durosols S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 1, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 58.223.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008111048/1682/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11724. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Duronet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 1, rue Goell.

R.C.S. Luxembourg B 85.397.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008111049/1682/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11722. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Europalux Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 33.156.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008111045/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT06015. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Dalkia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 52, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 18.830.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008111046/1682/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11728. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Encore Plus Properties I S.à.r.l, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 213.200,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 111.159.

Der Jahresabschluss per 31. Dezember 2007 ist beim Registre de Commerce et des Sociétés eingereicht worden.
Bestimmt zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Company Secretary

Référence de publication: 2008111058/649/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11829. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

E.V.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 115.675.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/07/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008111060/751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06359. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Finspace S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 131.251.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008111169/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11380. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Woodlander Project S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 62.226.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27.08.08.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2008111152/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11841. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Encore Plus Properties II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 155.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 111.140.

Der Jahresabschluss per 31. Dezember 2007 ist beim Registre de Commerce et des Sociétés eingereicht worden.
Bestimmt zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Company Secretary

Référence de publication: 2008111059/649/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11831. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Speltz Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 8, rue Chimay.

R.C.S. Luxembourg B 29.070.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008111182/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2008, réf. LSO-CT11323. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128539) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

S.L.E.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 116.910.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21/07/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008111061/751/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 août 2008, réf. LSO-CT06351. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Sapora S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 125.916.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27.08.08.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2008111151/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2008, réf. LSO-CT11839. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Alliance Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3490 Dudelange, 21, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 75.624.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008111192/565/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08745. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Stockwell Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 40.220.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour STOCKWELL HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008111191/565/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08744. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Euro Footwear Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 113.247.

Constituée par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 28 décembre 2005, acte publié au Mémorial C no 665 du 31 mars 2006. Les statuts ont été modifiés par-devant Maître Henri HELLINCKX, alors notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg) et maintenant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 10 novembre 2006, acte publié au Mémorial C n ° 47 du 25 janvier 2007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Euro Footwear Holdings S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008111174/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2008, réf. LSO-CT11027. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

SST Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 1, rue de l'Etang, Z.I. Weiergewann.

R.C.S. Luxembourg B 39.527.

Der Jahresabschluss und die Erläuterungen zum 31. Dezember 2007, sowie alle weiteren Dokumente und Informationen diesbezüglich wurden im Handelsregister für Gesellschaften in Luxemburg hinterlegt.

Als Vermerk und zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 27/6/2008.

Für SST Luxembourg S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2008111189/565/15.

Enregistré à Luxembourg, le 19 août 2008, réf. LSO-CT08735. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Zolpan-Selco SA, Société Anonyme.

Siège social: L-4391 Pontpierre, 81, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 33.420.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008111198/1005/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2008, réf. LSO-CT10072. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Immo House Plans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8010 Strassen, 204, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 55.347.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008111044/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2008, réf. LSO-CT06021. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.

Aberdy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 61.967.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008111248/6102/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2008, réf. LSO-CT11190. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080128431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2008.